

Enquête publique des périmètres de protection du captage d'eau potable « Les Grandes Vignes » à Tauxigny

Pièce n°1 : Résumé non technique

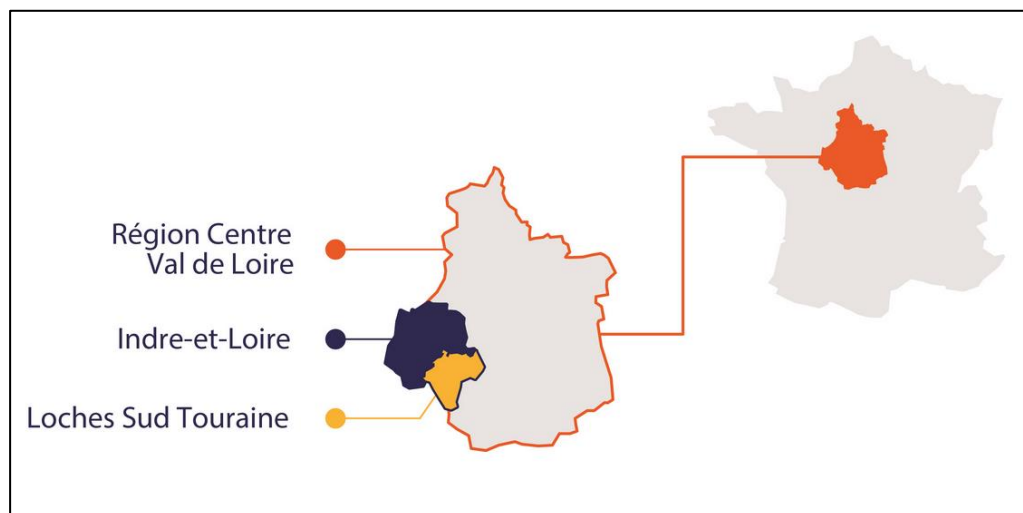
Communauté de Communes Loches Sud
Touraine

Avril 2022

PAGE VISA

Numéro d'affaire	19ETD021
Client	Communauté de communes Loches Sud Touraine
Titre document	Enquête publique des périmètres de protection du captage d'eau potable « Les Grandes Vignes » à Tauxigny Pièce n°1 : Résumé non technique
N° de version	N°2
Rédacteur principal	BEGAUD Aimie
Vérificateur	GUY Damien
Date vérification	06/04/2022
Date diffusion	07/04/2022

La COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES – SUD TOURAINE a été créée le 1^{er} janvier 2017 par fusion des anciennes communautés de communes du Grand Ligueillois, de Loches Développement, de Montrésor et de la Touraine du Sud, situées dans le département d'Indre-et-Loire. Elle est composée de 68 communes situées dans le sud de la Touraine.



La population du territoire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES – SUD TOURAINE était de 51 778 habitants en 2017 (INSEE).

La COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES – SUD TOURAINE a pris la compétence « Eau potable » sur l'ensemble de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le service d'eau potable est exploité en régie excepté le secteur du Ligueillois, Preuilley-sur-Claise, Yzeures-sur-Creuse, Sepmes dont le service est géré en régie avec une prestation de service confiée à la société Véolia Eau pour la période 2022 - 2024.

L'alimentation en eau potable de la communauté de communes est assurée à l'aide de plusieurs unités de distribution indépendantes, dont notamment le territoire de l'ancienne communauté de communes de Loches Développement.

Le territoire plus localisé du secteur de Tauxigny est desservi pour ses besoins en eau depuis les sites de production de Prairie de la Motte, F1, F2 et F3. Cependant cette unité de distribution dispose d'une capacité de production (96 m³/h) relativement tendue du fait du secteur plus ou moins important à alimenter.

Afin de sécuriser ce secteur de distribution Nord Lochois, la COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES – SUD TOURAINE a procédé à des études de recherche en eau dans le secteur de Tauxigny-St-Bauld depuis 2015. Suite au recensement d'un ancien forage agricole « Les Grandes Vignes » à Tauxigny-St-Bauld, disposant d'une productivité satisfaisante, la collectivité a acquis ce forage agricole en 2017 et procédé à des travaux de réhabilitation en 2018.

Suite à l'avis favorable de l'hydrogéologue agréé en 2019, La COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES – SUD TOURAINE souhaite régulariser la situation administrative de cet ouvrage de captage.

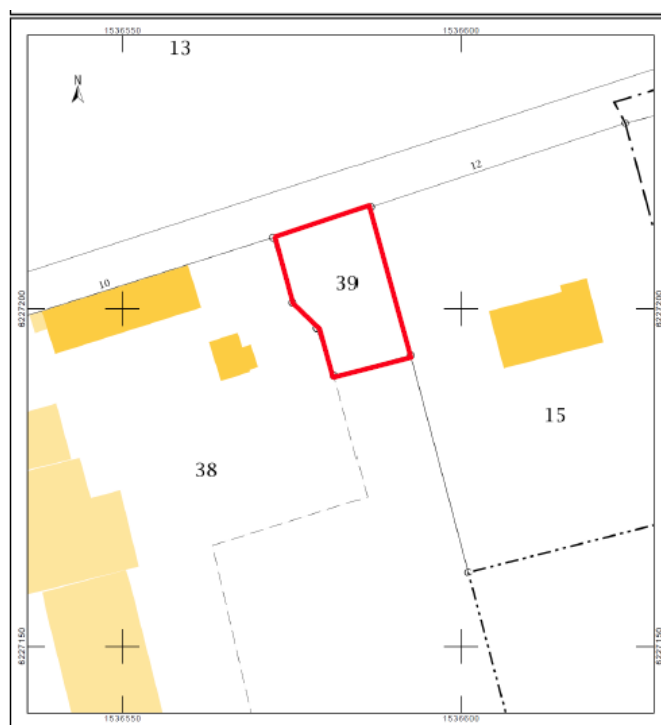
En application de la législation en vigueur, des périmètres de protection doivent être instaurés autour des captages d'eau potable. Pour le forage « Les Grandes Vignes » de Tauxigny, cette procédure a été initiée par la communauté de communes Loches Sud Touraine par la réalisation d'études de diagnostic de l'ouvrage et l'études environnementales en 2015 après nomination d'hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique, par le préfet.

La délimitation des périmètres de protection du forage de « Les Grandes Vignes » a été proposée par un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique (Monsieur CHIGOT) dans un rapport daté de mai 2019 s'appuyant sur les études géologiques, hydrogéologiques et d'environnement préalablement effectuées en 2015. Il a été proposé 2 périmètres de protection :

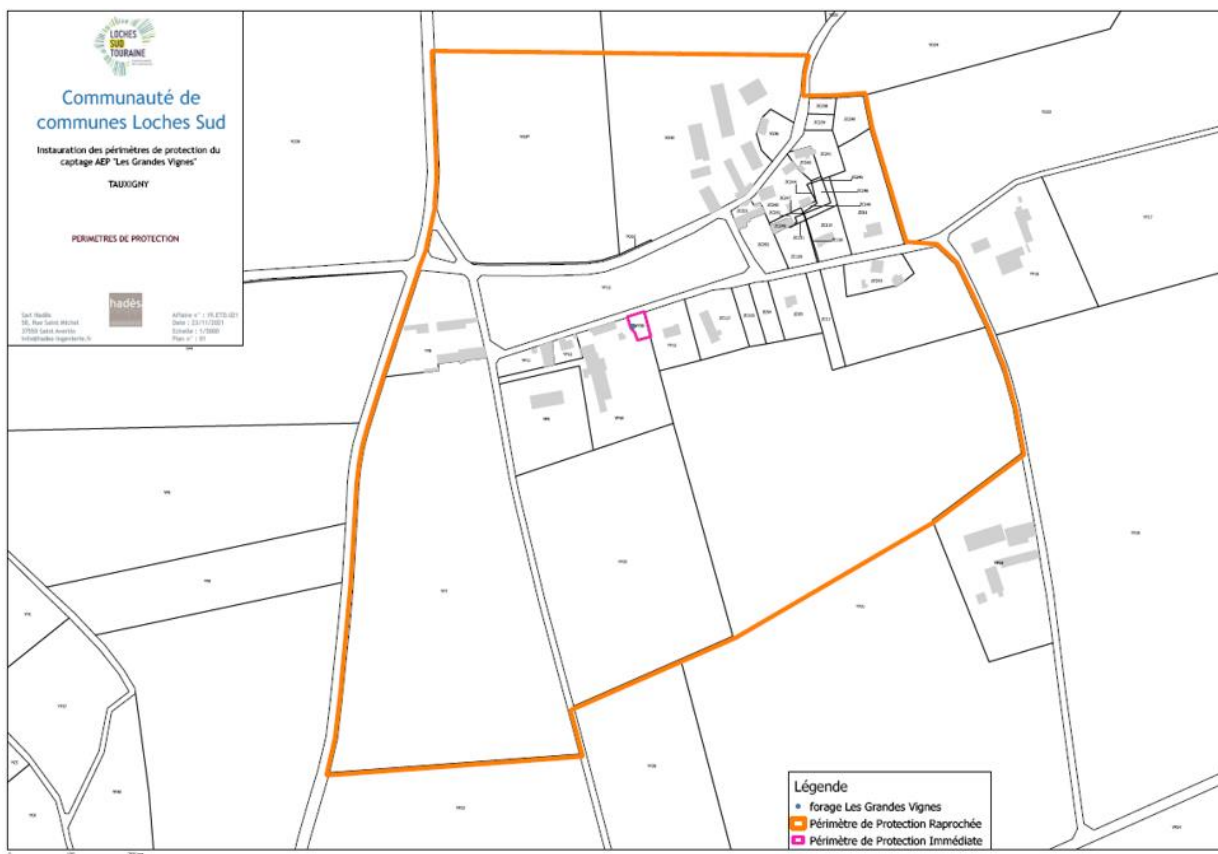
- Un périmètre de protection immédiate, qui correspond à la parcelle YP39 située sur la commune de Tauxigny, d'une surface de 309 m². Cette parcelle est propriété de la communauté de communes.
- Un périmètre de protection rapprochée, de 30 hectares, soit près de 0,30 Km².

➤ **Le Périmètre de protection immédiate et rapprochée :**

Les périmètres de protection ont pour objet de prévenir les pollutions accidentelles qui pourraient atteindre l'eau captée par le forage de « Les Grandes Vignes ».



Carte précisant l'emprise du périmètre de protection immédiate du forage du « Les Grandes Vignes »



Carte représentant l'emprise du périmètre de protection rapprochée du forage « Les Grandes Vignes »

La communauté de communes Loches Sud Touraine demande la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines par le forage de « Les Grandes Vignes », l'instauration des périmètres de protection et l'autorisation de distribuer l'eau prélevée à des fins de consommation humaine.

La procédure nécessite une enquête publique à l'issue de laquelle le commissaire enquêteur rédigera un procès-verbal.

Après validation du Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) d'Indre-et-Loire, un arrêté de déclaration d'utilité publique sera signé par le Préfet pour mise en application des prescriptions.

Le volume sollicité pour la déclaration d'utilité publique du forage de « Les Grandes Vignes » est de :

- Débit nominal : 50 m³/h
- Débit maximal journalier : 1 000 m³/j
- Volume annuel maximal : 300 000 m³
- Volume minimal journalier : 500 m³
- Volume moyen journalier : 800 m³
- Volume journalier de pointe : 1 000 m³ /j (20 h / 24 h)

Le volume maximal annuel correspond au volume nécessaire pour garantir la sécurisation de la desserte en eau potable du secteur de distribution nord Lochois.